



## Adhésion à l'association Service Sanitaire Veaux Suisse SSV

- Je souhaite devenir membre du SVV (visite de routine incluse) pour une cotisation annuelle de CHF 200.- / CHF 100.- pour les membres d'un membre collectif du SSV
- Je voudrais une visite de routine dès que possible.
- Je ne veux pas de visite de routine pour l'instant (dès que cela change, veuillez nous contacter).
- Pour un montant complémentaire de CHF 150.-, je souhaite bénéficier d'une visite spéciale (en cas de problèmes urgents) par un vétérinaire du SVV avec les clarifications et les propositions de solution correspondantes

### Adhésion exploitant(e) agricole

Prénom / Nom

---

Adresse

---

Code postal/ Lieu

---

Téléphone / E-Mail

---

Numéro d'exploitant BDTA

---

### Exploitation

Branche(s):  Exploitation de naissance  Élevage de veaux  Engraissement de veaux  
 Vaches allaitantes  Engraissement de taurillons  Élevage de brouards  Élevage de génisses

Commercialisation:  PER  Bio (ordonnance sur l'agriculture biologique)  
 IP-Suisse  Bio Suisse  Autres .....

Adhésion à une organisation suivante :  PSL  Swiss Beef  FSEV  Vache mère suisse  Kometian  
 Braunvieh Schweiz  Swissherdbook  Holstein Switzerland  Autres .....

### Déclaration d'adhésion

Le(la) soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des dispositions statutaires et du règlement du SSV ([www.kgd-ssv.ch](http://www.kgd-ssv.ch)). Les conditions d'adhésion selon l'article 7 ff. des dispositions statutaires sont remplies. Le(la) soussigné(e) confirme son adhésion au SSV. Contrat annuel: année civile ; Durée du contrat: prolongation automatique pour une durée supplémentaire d'une année sans résiliation écrite avant le 31 décembre. Début d'adhésion: après règlement de la première facture. L'adhésion donne droit aux services du SSV. Le droit sur la fortune du SSV et la possibilité de revendiquer ce droit sont explicitement exclus.

### Utilisation des données

Avec l'adhésion au Service Sanitaire Veaux Suisse, les données personnelles des adhérents, ainsi que des données sur les exploitations agricoles et les animaux (origine, productivité) sont recueillies par le SSV et ses vétérinaires contractuels. Les données collectées sont utilisées par le SVV afin de conseiller, de calculer les indicateurs et de développer des concepts de prévention. Le membre SSV autorise les organisations (BDTA, organisations d'élevage) à transmettre les données collectées (BDTA, adresse, données d'exploitation et de productivité) et d'intérêt pour le service de conseil offert par le SSV. En contrepartie, le SSV est autorisé à transmettre les données collectées (diagnostics) aux différentes organisations (organisations d'élevage). Les données mémorisées et anonymisées peuvent être utilisées pour des calculs de benchmark et en tant que base pour des analyses scientifiques effectuées dans le cadre de projets de recherche dans l'intérêt du SSV.

Lieu / Date

---

Signature

---